
**Comité exécutif du
Programme du Haut-Commissaire**

Distr. : restreinte
27 février 2025
Français

Original : anglais et français

**Comité permanent
Quatre-vingt-douzième réunion**

Sécurité du personnel et des opérations du HCR

Résumé

Le présent document fait une mise à jour sur la sécurité des opérations du HCR et la gestion des risques de sécurité depuis son dernier rapport à la quatre-vingt-neuvième réunion du Comité permanent en mars 2024 (EC/75/SC/CRP.5). Il étudie les cas d'atteinte et les tendances de sécurité globaux en 2024, identifie un certain nombre de risques ayant une incidence sur le HCR dans le monde entier, expose les évolutions des politiques de sécurité récentes et les impératifs opérationnels récents du point de vue de la gestion des risques de sécurité afin de renforcer la sécurité et la sûreté du personnel, conformément au devoir de protection de l'Organisation.

I. Introduction

1. La stratégie de gestion des risques de sécurité du HCR est essentielle pour que l'Organisation puisse s'acquitter de son mandat et atteindre ses objectifs, lui permettant de mener ses opérations efficacement, dans des environnements de sécurité souvent complexes et difficiles. L'Organisation promeut une culture de la sécurité et privilégie une approche proactive, intégrant les considérations de sécurité aux tout premiers stades de la planification, afin d'assurer la fourniture efficace de services aux personnes déplacées de force et aux apatrides, tout en maintenant des niveaux de risque acceptables.

2. Le HCR travaille étroitement avec les partenaires des Nations Unies à la gestion des risques d'atteinte à la sécurité. L'Organisation reste un membre actif du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies (UNSMS), en contribuant à l'élaboration de politiques locales et mondiales, assurant le respect des prescriptions, facilitant l'échange d'informations et offrant des recommandations afin d'améliorer la gestion globale de la sécurité.

II. Situation mondiale en matière de sécurité

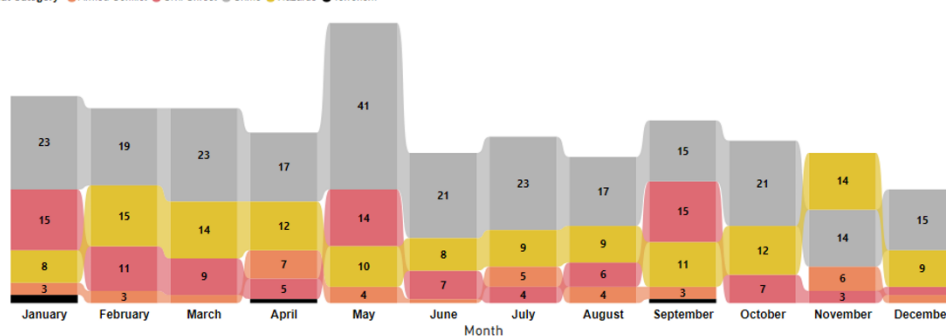
3. En 2024, les nouveaux conflits, les crises en cours et l'aggravation de certaines situations ont posé de multiples défis aux opérations humanitaires. L'année écoulée a été déclarée l'année la plus meurtrière pour le personnel humanitaire, avec 339 travailleurs humanitaires tués. En août 2024, un membre du HCR et son jeune fils ont été tués, et deux autres membres de la famille gravement blessés lors d'une attaque contre leur résidence dans la vallée de la Bekaa au Liban.

4. Le nombre d'atteintes à la *sûreté* et à la *sécurité* et leurs impacts négatifs signalés par l'Organisation a augmenté par rapport aux années précédentes, d'après les données du Système d'information sur les incidents touchant à la sûreté et à la sécurité de l'UNSMS. En 2024, le HCR a signalé un total de 522 atteintes – soit une augmentation de 12,2 % par rapport aux 466 cas signalés en 2023 – aboutissant à 392 impacts négatifs sur le HCR. Sur ces impacts, 252 concernaient le personnel, 110 les biens, 19 les opérations, 11 les locaux, et 19 le personnel extérieur aux Nations Unies¹.

¹ Les 19 impacts sur du personnel extérieur aux Nations Unies font référence aux conséquences négatives pour les personnes déplacées de force et les apatrides, les membres de la communauté d'accueil, les agents de sécurité et les fonctionnaires de police pendant les atteintes signalées par le HCR.

Incidents by Threat Category by Month

Threat Category ● Armed Conflict ● Civil Unrest ● Crime ● Hazards ● Terrorism



UNHCR | Field Security Service

522

Total Number of Incidents (YTD)

411

Total Number of Impacts (YTD)

252

Impacts on UNHCR Personnel

110

Impacts on Property and Assets

19

Impacts on Programmes and Operations

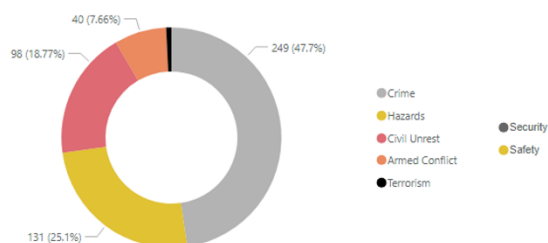
11

Impacts on UNHCR Premises

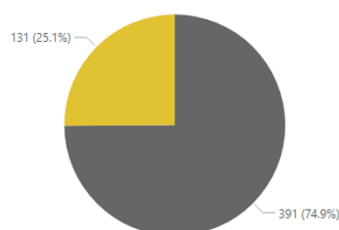
19

Impacts on Non-UN Personnel

Incidents by Threat Category



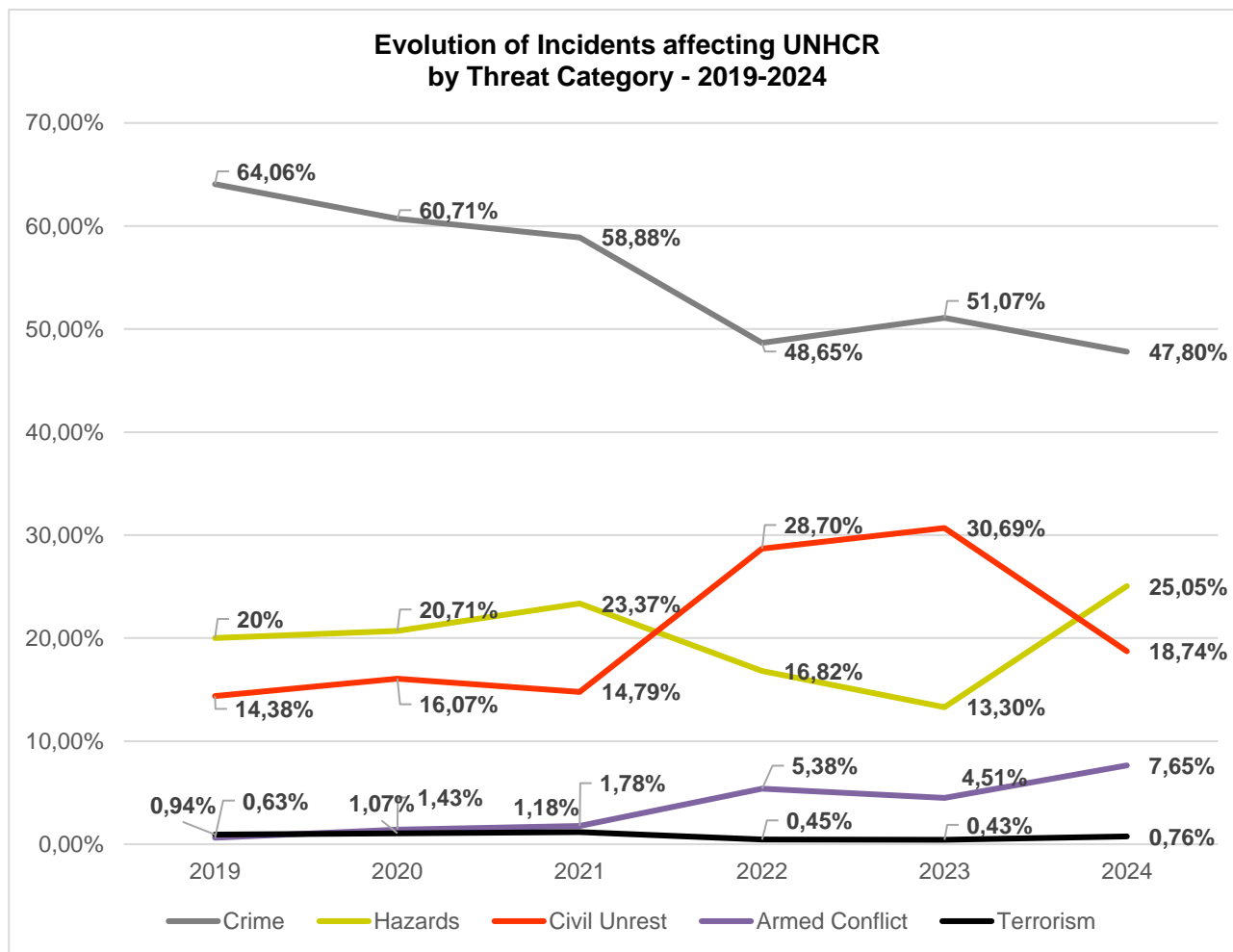
Security vs. Safety Incidents



5. Globalement, le nombre d’atteintes à la *sécurité* (conflit armé, troubles civils, crime et terrorisme) a légèrement diminué, de 2,7 % par rapport à l’année précédente, passant de 404 atteintes en 2023 à 393 en 2024.

- En 2024, les crimes ont atteint leur plus bas niveau depuis 2019, bien qu’ils restent la cause première des atteintes à la sécurité pour l’Organisation et son personnel, touchant principalement le personnel local.
- Les cas de troubles civils ont retrouvé leur niveau de 2021 après deux années d’augmentation, la plupart étant des troubles non violents provoqués par des personnes déplacées de force ou apatrides à l’extérieur des bureaux du HCR.
- Les atteintes liées à un conflit armé ont continué à augmenter en 2024. Sur un total de 40 atteintes signalées, 30 se sont produites en République arabe syrienne, au Liban et au Myanmar. Les autres pays touchés ont notamment été la Colombie (cinq atteintes) Ukraine (trois atteintes) et le Yémen (deux atteintes).

6. Un nombre supérieur d’atteintes à la *sûreté* que les années antérieures a été signalé en 2024, générant 94 impacts sur l’Organisation. Nous citerons notamment le décès d’un membre du HCR en Türkiye dans un incendie accidentel. En outre, deux membres du personnel en République-Unie de Tanzanie et au Pakistan ont perdu la vie dans un accident de la route, faisant des aléas liés à des risques la deuxième cause majeure d’atteintes. Comme pour les atteintes liées à des crimes, les collègues recrutés localement ont été les plus touchés.



7. Le HCR a dû faire face à d'autres atteintes qui n'ont pas été signalées ou incluses dans la base de données du Système d'information sur les incidents touchant à la sûreté et à la sécurité de l'UNSMS à cause de leur nature confidentielle. En 2024, le Service de la sécurité sur le terrain, en collaboration avec le personnel chargé du bien-être psychosocial, a aidé plus de 100 membres du personnel du HCR touchés par des atteintes à la sécurité fondées sur le genre. Ce soutien a notamment consisté à fournir des premiers secours psychologiques, à offrir un soutien immédiat en matière de sécurité, à mener des évaluations individuelles des risques d'atteinte à la sécurité et à recommander des mesures d'atténuation supplémentaires.

III. Contrôle

8. Dans le cadre de son engagement continu à maintenir un contrôle, à assurer le respect des prescriptions et à maintenir la responsabilité de l'Organisation, le Service de la sécurité sur le terrain du HCR, au sein de la Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement, met en œuvre plusieurs mécanismes de contrôle.

9. Chaque année, le HCR procède à un examen global du respect des mesures de gestion des risques de sécurité de l'UNSMS. En 2024, un outil amélioré de conformité a été élaboré afin de simplifier le contrôle et le suivi, de renforcer les responsabilités en matière de gestion des risques de sécurité et de permettre des apports en temps réel. De plus, le personnel de sécurité du HCR effectue des examens ciblés pour s'assurer que les menaces et les risques sont dûment évalués et atténués aussi bien dans les nouvelles crises que dans les crises prolongées. Les conclusions de ces examens servent de base aux processus décisionnels des divers comités directeurs chargés de la sécurité, au sein desquels du personnel du Siège, des bureaux régionaux et des opérations du HCR traitent des problèmes urgents qui nécessitent une attention et des ressources immédiates. Le HCR suit

continuellement les situations de déplacement forcé et ses opérations, analyse les tendances et fournit des informations précises et actualisées aux hauts responsables.

10. Ces actions sont encore renforcées par le maintien d'une collaboration étroite avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS), d'autres organisations membres de l'UNSMIS, les organisations internationales, ainsi que des groupes de coordination de la sécurité et les forums d'organisations non gouvernementales sur les situations régionales et spécifiques à un pays afin de traiter les questions d'intérêt commun. Le HCR veille à ce que les considérations de sécurité soient intégrées dans les politiques et les orientations internes, incorporant toute actualisation des politiques de l'UNSMIS.

11. Pour assurer un devoir de protection efficace et continu, les experts du Service de la sécurité sur le terrain, la Section du bien-être psychosocial et la Section médicale travaillent ensemble afin d'apporter un soutien global, notamment en dispensant des services de santé mentale, en assistant le personnel en poste dans des environnements à haut risque, en coordonnant les évacuations médicales et en trouvant les établissements de santé adaptés. En outre, le Service de la sécurité sur le terrain travaille étroitement avec la Division des ressources humaines et le Bureau du Conseiller principal sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, et le harcèlement sexuel au maintien d'une approche centrée sur la personne et la victime.

IV. Soutien technique aux opérations

12. Le HCR compile les rapports et les analyses détaillés sur les évolutions intervenant sur le terrain et soutient les opérations en leur fournissant une expertise en matière d'explosion et d'ingénierie, en aidant à intégrer systématiquement une approche centrée sur la personne dans la gestion des risques de sécurité, et en assurant une réponse efficace aux atteintes.

13. Tout au long de l'année, le HCR a soutenu les processus consistant à retirer des enseignements des atteintes à la sécurité et a procédé à des évaluations des risques de sécurité personnelle afin d'aider les personnes touchées et les témoins. Un dossier de procédures opérationnelles standard et d'orientations, y compris sur la violence domestique, a été préparé. En outre, le HCR a aidé les hauts responsables pour les prises de décisions grâce à huit comités directeurs sur la sécurité spécialisés dans les opérations complexes et à haut risque.

14. Le HCR continue à rechercher, tester et fournir des équipements de sécurité adaptés et disponibles en vue d'une utilisation immédiate. Les spécifications techniques des équipements sont fréquemment revues et mises à jour. De plus, le HCR évalue régulièrement les infrastructures de bureau et de logement afin de s'assurer qu'elles satisfont aux normes de protection appropriées.

15. Compte tenu de l'instabilité croissante au Moyen-Orient, le HCR a renforcé ses opérations en République arabe syrienne et au Liban en déployant des professionnels de la santé expérimentés. Le Service de la sécurité sur le terrain a soutenu de multiples opérations en menant des missions au Bangladesh, au Liban et en Ukraine. De surcroît, les Coordonnateurs régionaux chargés de la sécurité sur le terrain ont appuyé les missions régionales en Éthiopie, en République arabe syrienne, au Mozambique, en Somalie et au Soudan. Ils ont notamment prodigué des conseils d'experts afin d'améliorer l'atténuation des risques de sécurité. De plus, un soutien a été fourni pour gérer les atteintes graves à la sécurité dans l'ensemble des opérations et des bureaux régionaux.

V. Personnel de sécurité

16. Le HCR a approuvé une stratégie visant constituer un vivier de personnel de sécurité compétent, représentatif et résilient, offrant un large éventail d'expertises et de perspectives de renforcement de l'efficacité opérationnelle. Dans le cadre de cet engagement, l'Organisation a mis en place une nouvelle procédure d'autorisation fonctionnelle afin

d'améliorer la planification des effectifs et la mobilité professionnelle, garantie d'une équipe de sécurité souple, réactive et prête pour l'avenir. Quelque 10 % du personnel de sécurité du HCR devant prendre leur retraite dans les deux ans, l'Organisation évalue d'ores et déjà les besoins en personnel et adopte une approche globale du recrutement et de la planification de la succession. L'Organisation sera ainsi sûre de continuer à attirer les candidats les mieux qualifiés à partir d'un vivier de talents divers, promouvant la constitution d'un personnel qui reflète les communautés mondiales qu'il sert.

17. Comme les années antérieures, le HCR a continué à offrir régulièrement un mentorat et des orientations au personnel de sécurité féminin à travers le réseau de sécurité des femmes, créé en 2022. Cette initiative vise à promouvoir un environnement de soutien et responsabilisant, qui favorise la rétention du personnel et l'évolution de carrière.

VI. Processus interinstitutions

18. En 2024, le HCR a poursuivi sa collaboration avec l'UNSMIS, contribuant à élaborer des politiques et fournissant un soutien opérationnel. L'Organisation reste un partenaire clé au sein de l'UNSMIS, s'engageant activement à tous les niveaux.

19. Le HCR se félicite de l'examen prochain de l'UNSMIS, codirigé par le Sous-Secrétaire général des Nations Unies à la sûreté et à la sécurité et le Comité de gestion de haut niveau des Nations Unies, et est impatient de participer à ce processus. En 2024, le HCR a codirigé deux webinaires avec l'UNDSS à l'intention du personnel du Siège et des opérations sur les budgets de sécurité aux coûts partagés au niveau local, contribuant à renforcer la responsabilité pour les budgets de sécurité au niveau des pays.

20. Le HCR a encouragé la coopération et renforcé son engagement aux côtés de la communauté humanitaire, en particulier lors de la Semaine des réseaux et partenariats humanitaires. L'Organisation a codirigé le Domaine d'intérêt commun concernant l'intégration de la gestion des risques de sécurité dans l'action humanitaire, animant et participant à plusieurs groupes de travail sur la gestion des risques.

21. Le HCR continue à travailler avec les partenaires, les États membres, les organisations internationales et les forces armées nationales et internationales par des mécanismes de coordination civilo-militaires afin d'assurer l'accès humanitaire et de parvenir à des résultats en matière de protection pour les personnes déplacées de force et les apatrides dans les situations prolongées et les situations d'urgence.

VII. Apprentissage et perfectionnement

22. L'élaboration et l'organisation de formations appropriées sur la sécurité à tous les niveaux sont essentielles pour le HCR. Pour cela, l'Organisation doit veiller à ce que les responsables dans divers environnements reçoivent une formation spécifique les préparant à des atteintes possibles à la sécurité.

23. Le personnel du HCR a besoin d'une formation sur la sécurité autre que la formation en ligne initiale et obligatoire sur la sensibilisation à la sécurité BSAFE, afin de se préparer efficacement aux différentes menaces auxquelles il peut être confronté. À cette fin, deux programmes d'apprentissage sur la gestion de la sécurité ont été organisés à l'intention de 42 hauts responsables et de personnels chargés de prendre des décisions de sécurité dans les environnements à haut risque. Ces programmes se sont concentrés sur le cadre de l'UNSMIS, les processus de gestion des risques de sécurité et la gestion des crises, et la gestion des atteintes graves. Pour renforcer encore la capacité des responsables à répondre efficacement aux événements et aux incidents portant atteinte à la sécurité du personnel et des opérations, le HCR a élaboré un ensemble de formations sur la gestion des atteintes graves, qui sera déployé en 2025.

24. Le HCR a continué à investir dans le perfectionnement professionnel de son personnel de sécurité en organisant trois ateliers dans différentes régions sur la manière d'appliquer une approche centrée sur la personne. Le personnel de sécurité du HCR et d'autres organisations membres de l'UNSMIS de 33 opérations et 66 pays ont participé à

ces ateliers, qui se sont déroulés en Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique, en Afrique occidentale et centrale, et dans l'Asie et le Pacifique. Ces ateliers ont permis aux professionnels de la sécurité d'acquérir les compétences, les comportements et les stratégies nécessaires pour conseiller les responsables, répondre efficacement aux atteintes à la sécurité et faire face aux changements de situation.

25. L'an dernier, douze webinaires ont été organisés sur des sujets liés à la sécurité, afin de veiller à ce que le personnel de sécurité dispose des connaissances les plus récentes nécessaires pour soutenir les opérations. En outre, le Service de la sécurité sur le terrain a animé trois webinaires sur la politique de gestion de la sécurité pour les Représentants, visant à impliquer les décideurs aux niveaux tant opérationnel que régional.

26. En 2024, le HCR a dispensé des formations sur la sensibilisation à la sécurité des femmes dans huit pays, auxquelles ont participé 540 femmes. Ces formations ont doté les participantes des connaissances essentielles et pratiques, des compétences et des stratégies nécessaires pour faire face à des menaces spécifiques et aux risques s'y rattachant. En outre, le HCR a dirigé la coordination de ces formations pour les membres de l'UNSMS.

27. L'an dernier, le HCR a également permis à plus de 100 membres du HCR et des organisations partenaires d'obtenir une certification à l'issue d'ateliers sur la gestion des situations d'urgence, conformément aux dernières normes du Programme des approches sûres dans les environnements de terrain, afin de les préparer de manière appropriée à leurs déploiements futurs.

VIII. Conclusion

28. Les actions menées par le HCR en 2024 pour préserver la sécurité de son personnel, de ses opérations, ainsi que des personnes déplacées de force et des apatrides nécessitent des efforts permanents et des investissements continus. Une stratégie globale de gestion des risques de sécurité et des processus solides sont essentiels en ces temps difficiles. La gestion efficace de la sécurité nécessite des évaluations régulières, un engagement organisationnel, et des ressources humaines et financières adéquates pour mettre en œuvre des mesures de sécurité. Cet aspect est crucial pour maintenir le devoir de protection envers le personnel du HCR, assurer la sécurité de ses opérations et de ses biens, et protéger les personnes relevant de son mandat.
